

souffrirait pas l'impunité. Le roi, que ce discours émut, répondit lui-même à Zuniga : « Depuis la paix de Vervins, « les Ministres Espagnols se sont comportés de telle sorte « à la Cour de France, que j'ai lieu de douter de la bonne « volonté et de la sincérité de leur maître. Ainsi, je n'ai « pas cru devoir abandonner ces peuples que vous appelez « rebelles, et qui m'ont secouru lorsque l'Espagne me fai- te sait une guerre cruelle. Lorsque cette couronne ambi- « tieuse est prête de les accabler, ne dois-je pas leur rendre « ce qu'ils m'ont prêté, et leur témoigner quelque recon- « naissance des services importants que j'ai reçus d'eux ? « Ces peuples, à qui vous donnez le nom odieux de rebelles, « ne le sont plus : leur succès et leur puissance ont justifié « leur conduite : l'Espagne ne doit imputer qu'à elle-même « la perte de ces florissantes provinces ; son ambition et le « désir de s'agrandir aux dépens d'un prince voisin, lui ont « été funestes. Trompée par une fausse espérance de s'em- « parer du trône de France, elle a abandonné les Pays- ce Bas. Tandis que pour porter la guerre dans ce royaume, « elle laissait ces provinces sans chefs et sans soldats, les « Hollandais ont étendu leurs frontières et ont profité du « repos où on les laissait pour former leur République; en « sorte que bien loin de devoir être aujourd'hui regardés « comme rebelles, ils doivent être considérés comme des « peuples indépendants et libres, sous le titre glorieux « d'États-Généraux. Ils font, à leur gré, et la paix et la « guerre, et leurs Ministres sont reçus dans toutes les « Cours des princes voisins, en France, en Allemagne et « en Italie. Il est vrai que leur salut m'a toujours été cher, « et que j'ai fait quelques efforts pour empêcher que le joug « espagnol les accablât : mais n'était-il pas de mon intérêt « d'en agir ainsi? Depuis la dernière paix, je ne leur ai